

# SORTIR

## Saison 2021-2022

“Sortir”, pôle d’activités culturelles de la Maison Pour Tous de Biviers, du Comité d’Animation de Montbonnot et de Balades et Découvertes à Saint-Nazaire les Eymes, sélectionne pour ses adhérents des spectacles à l’**Hexagone** de Meylan, la **MC2** de Grenoble, **La Rampe** d’Echirolles, l’**Espace Aragon** de Villard-Bonnot, l’**Espace Paul Jargot** à Crolles et l’**Opéra de Lyon**. Pour la MC2, l’adhésion à Sortir vous donne le statut d’adhérent (carte MC2) et les avantages qui y sont liés. “Sortir” diffuse également des informations sur les spectacles d’autres salles dans la communauté de communes du Grésivaudan ainsi que des visites au Musée de Grenoble sous l’égide de “Histoires et Toiles”, et vous fait bénéficier de **tarifs réduits**.

Vous trouverez dans les pages suivantes un panorama des spectacles de la saison 2021/2022 pour lesquels Sortir a réservé des options.

**Pour réserver un ou plusieurs spectacles**, vous devez :

- **adhérer** soit à la Maison Pour Tous (MPT) de Biviers, soit au Comité d’Animation de Montbonnot soit à Balades et Découvertes à Saint-Nazaire-les-Eymes et régler le montant correspondant
- vous **inscrire** au pôle d’activité **Sortir** et régler la cotisation correspondante lorsque vous adhérez ou à l’occasion d’une permanence Sortir.
- **indiquer vos choix** en remplissant une fiche de réservation, utiliser une fiche par famille.
- l’apporter aux **permanences de Sortir** qui se tiennent **les vendredis scolaires de 16h30 à 18h30** en alternance dans les locaux de la MPT, 209 chemin de la Gravelière à **Biviers** (1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) et à la médiathèque Saint Exupéry à **Montbonnot** (2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>), ou **les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi du mois de 10h30 à 12h** à la salle des 2 colonnes à **Saint-Nazaire**.

Vous pouvez éventuellement la transmettre à [sortir.mptbiviers@gmail.com](mailto:sortir.mptbiviers@gmail.com).

Vous devrez impérativement **confirmer** vos choix de spectacles **en réglant vos billets au plus tard 5 semaines avant le spectacle**. Si vous souhaitez annuler une réservation, signalez le nous le plus tôt possible (mail ou permanence). En cours d’année, vous pouvez réserver d’autres spectacles. Toute place non annulée dans le délai des 5 semaines sera due.

Les billets doivent être **retirés aux permanences** à partir du 15 du mois qui précède les spectacles.

**Sortir favorise le covoiturage** en vous indiquant chaque mois le nom des personnes qui vont au même spectacle que vous. Certaines personnes ne peuvent ou ne veulent pas conduire le soir. Si vous voulez être emmené par quelqu’un, précisez-le sur votre fiche de réservation. À l’inverse, si vous avez la possibilité de prendre en charge quelqu’un, merci de cocher les cases correspondantes de la fiche. Ceci facilitera la mise en relation avec un covoitureur pour ceux qui en ont besoin.

Des **répétitions publiques**, des **avant-spectacles**, des **conférences** sont organisés autour de certains spectacles. Vous en trouverez les détails dans les programmes des différentes salles qui sont à votre disposition aux permanences si vous ne vous les êtes pas déjà procurés. De plus, **Sortir organise pour ses adhérents des rencontres avec les artistes**. Vous en serez informés en cours de saison.

Sortir propose aux jeunes, en particulier par le biais de l’atelier théâtre de la MPT, des spectacles sélectionnés et commentés, des stages divers, des visites d’ateliers de décors.

**Correspondants Sortir :**

**Biviers** : Brigitte GORSSE **04 76 52 42 95**, Christine LIPP **04 76 41 07 90**, Marie-José STUTZ **047652 10 05**

**Montbonnot** : Françoise CHENAIS **04 76 90 01 64**, Yolande BARNASSON **06 07 44 64 01**

**Saint-Nazaire les Eymes** : Françoise Jacquin **06 76 52 12 33**

joignables également par messagerie à l’adresse [sortir.mptbiviers@gmail.com](mailto:sortir.mptbiviers@gmail.com).